

AFFELNET

Calendrier de la procédure

1 Saisie des vœux :

22 Mai au 15 Juin

2 Résultats :

29 Juin : Résultat de l'affectation

30 Juin au 5 Juillet : Inscription dans les lycées

3 Pas d'affectation ?

Vous pouvez :

► Participer au tour suivant n°1.

Si votre enfant n'a pas de proposition d'affectation en voie professionnelle, reprendre contact avec le collège. Vous avez la possibilité de faire des vœux sur les places restées vacantes.

3 Juillet 16h : connaissance des places vacantes

4 Juillet 9h au 5 Juillet 18h : saisie des vœux

6 Juillet 16h : résultats de l'affectation tour suivant n°1. Inscription en lycée professionnel.

► Participer au tour suivant n°2.

Si votre enfant n'a toujours pas de proposition d'affectation en voie professionnelle après le tour suivant n°1, reprendre contact avec le collège et/ou le CIO. Vous pouvez faire des vœux pour le tour suivant n°2 qui se déroulera début septembre.

5 Septembre 18h : connaissance des places vacantes

6 Septembre 10 h au 7 septembre 18h : saisie des vœux

10 Septembre 16h : résultats de l'affectation

10 Septembre au 12 septembre : inscription dans les lycées

► Demander le maintien de votre enfant dans son niveau.

CIO Lyon Ouest 3 Square Averroès 69009 Lyon T. 04 78 47 82 47

Mél : cio-lyon-ouest@ac-lyon.fr <http://lyon-ouest.cio.ac-lyon.fr>

